

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-3/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc10000022108-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

**OBJET :** Convention entre Gaz Réseau Distribution France (GRDF) et le Département relative aux travaux de structure de chaussées au-dessus d'une conduite de gaz réalisée dans le cadre de l'opération de la RD 1605 à Melun.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du barreau de liaison dit RD 1605 entre la RD 636 et la RN 105 à Melun, il a été nécessaire de dévoyer une canalisation de gaz appartenant à Gaz Réseau Distribution France (GRDF). En complément des travaux de GRDF, le Département a proposé d'adapter sa structure de chaussée pour conserver une partie de la canalisation en place, afin de ne pas retarder les travaux. GRDF a accepté de prendre à sa charge la plus-value apportée par cette adaptation. La convention entre GRDF et le Département définit ces modalités.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU la délibération du Conseil général n°3/06 en date du 18 décembre 2009, approuvant le dossier de prise en considération du projet d'un barreau de liaison entre la RD 636 et la RN 105, dans le cadre du programme de renouvellement urbain de Melun, sur le territoire des Communes de Melun, Rubelles et Vert-Saint-Denis.

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 3/01 et 7/01 en date du 17 décembre 2020, relatives au vote du budget départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver les termes de la convention dont le projet figure en annexe de la présente délibération, à intervenir avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF), définissant les obligations des

parties en ce qui concerne le financement et les travaux d'adaptation de la structure de chaussée sous maîtrise d'ouvrage départementale, liée à une canalisation de gaz appartenant à GRDF dans le cadre de l'opération de la RD 1605.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ladite convention, au nom du Département.

Article 3 : d'imputer les crédits nécessaires aux travaux sur l'action « Favoriser le développement économique et local » Opération « RD1605 Déviation Nord Melun 2<sup>ème</sup> tranche de travaux (DI16) »

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET  
M. Bernard CORNEILLE  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne